THEATRES.

OPERA.

Ce soir, première représentation de "Manon", l'un des opéras les plus goûtés à la Nouvelle-Orléans, avec Mlle Lina Bertozzi, dont le succès dans Mignon et Mimi a été grand, dans le rôle principal. On peut compter sur une excellente interprétation de l'œuvre.

Dimanche en matinée "La Traviata", un opéra dans lequel triomphe Mme Padovani, et le soir "Fédora", qui fournit à Mme Ferrabini l'occasion de déployer son talent sous toutes ses faces.

ORPHEUM.

Le public qui se rend en masse à l'Orpheum en matinée et le soir applaudit bruyamment les excellents artistes qui exécutent un des meilleurs programmes de vaudeville de la saison. Tous les numéros qu'il comprend sont également intéressants et amusants.

Des nouveautés sont annoncées pour la semaine prochaine.

TULANE.

Le drame biblique à grand spectacle, "Ben Hur", remplit la salle du Tulane à chaque représentation.

Cette pièce est jouée deux fois aujourd'hui.

A partir de demain soir le célèbre comédien Nat C. Goodwin et sa troupe joueront une œuvre nouvelle de George Broadhurst, "The Easterner", qui a remporté un succès triomphal sur les grandes scènes de l'est et du nord.

CRESCENT.

Les joyeux comiques Murray et Mack et leurs dignes partenaires amusent des salles combles au Crescent.

Il y aura certainement foule aux deux dernières représentations aujourd'hui.

La vente des places pour les représentations de "Buster Brown" à partir de dimanche soir est très forte, de sorte qu'un autre succès attend le Crescent.

JARDIN D'HIVER.

Tous les petits garçons et toutes les petites filles qui assisteront aujourd'hui à la matinée du Jardin d'Hiver recevront de jolis souvenirs. C'est "The Belle of New York", un opéra comique de grande valeur que joue cette semaine devant de bonnes chambrées l'excellente troupe du Jardin d'Hiver.

A partir de demain soir, "Amorita".

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Paul Garès à Marie Joséphine Hughes, Frank E. Miller à Mathilda M. Hickey, Francisca Di Martina à Vincenzina La Cuira, Anthony Busso à Emma L. Durand, Thomas Holbrooks à Rebecca Morgan, Antonino Cristina à Guiseppa Tessitore, Jos. Pedelabore à Marie Eva Carreras, Thadens W. Coleman à Gessie L. Pagaud, Patrick F. Haggerty à Mary E. O'Neill.

NAISSANCES.

Mmes Antonio Messina, une fille; McAllister J. Caro, un garçon; Fnk M. Bulfigan, une fille; Michele Piocitelle, une fille; Albert L. Bacarisse, un garçon.

DECES

Mme Wm Scheffler, 27 ans, East Side Miss.; Charlotte Gauthreau, 57 ans, Lutcher, Lne; Vve Annie Stewart, 67 ans, 2039 Cleveland; Thomas N. Porteous, 61 ans, 1824 St-André; Joseph Buhler, 62 ans, 4810 Constance; Catherine Lenos, 47 ans, 1101 Baronne; Cleveland Doly, 23 ans, 1906 Tulane; M. Toter, 19 ans, Hôtel Dieu; Enfant de Mme L. Benedict, 10 jours, 1421 Espagne; Joseph Desto, 29 ans, 4405 S. Front; D. Harris, 6 mois, 2707 Chartres; Cécile Simon, 2 mois, 809 N. Claiborne; Mary Gray, 55 ans, 4612 Camp; Rosa Bernard, 2 ans, 1521 Conti; Clara Hyde, 35 ans, Washington et St Thomas; Annie Boyd 35 ans, 2624 rue Laurel; Wesley Johnson, 94 ans, 2023 Jackson; Angele Robinson, 60 ans, 723 S. Derbigny; Lucretia Scott, 106 ans, Asile Lafont; Joseph A. Ferrant, 64 ans, 1025 Port; Vve Juana C. Espriosa, 61 ans, 1219 St Antoine.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

F. Falk vs Southern Pacific Co., réclamation de $170 30.

Louis Brandt vs Illinois Central R.R. Co., action en recouvrement de $525.

Successions ouvertes:

John Paul Hecker, Robert Freeman.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Louis P. Wolff, abandon du foyer conjugal; Silas Solis, attaque à main armée; Geo. Milliken, port d'arme cachée.

Condamnations:

Geo. Doherty, larcin, 6 mois de prison; Wm H. Paris, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Affaire abandonnée:

Emile Tujague, actes de violence

FAITS DIVERS.

Succession réglée.

La succession de Mme H.L. Watt, qui était en litige devant la cour civile de district, a été réglée par le juge Ellis. A la suite d'une entente entre les divers héritiers il a été ordonné de diviser la succession, d'un montant d'environ $6,000, après paiement des frais de justice, entre les héritiers de Mme Mary Edith Watt Lewis, de Mme Eliza Watt Wheuler et de M. Charles B. Watt.

Affaire remise.

Les agents spéciaux Glynn et Methe et les détectives Dale, Coyle et Holyland, qui accompagnaient l'ex-inspecteur Whitaker quand il a tiré sur le directeur Lévêque dans les bureaux du "Morning World", devaient être jugés hier par le nouvel inspecteur de police O'Connor, mais comme leur procès pour complicité dans une tentative de meurtre n'a pas encore été entamé devant le juge Skinner à la première cour criminelle de cité, l'inspecteur n'a pas cru devoir les juger disciplinairement, et il a décidé de les faire comparaître le 19 courant.

Bureau de poste dévalisé.

L'inspecteur des poste Munro a été prévenu hier d'un vol de plus de $200 commis la nuit précédente dans le bureau de poste de Slabtown, paroisse de Vernon, Louisiane.

Incendie dans le Troisième Ward.

Un incendie qui a causé des dommages considérables a éclaté heir après midi au fond du troisième ward dans l'îlet borné par les rues Gravier, White, Dupré et Tulane.

Le feu a été découvert dans un cottage de la rue Gravier, et les flammes ont été propagées avec rapidité par un vent violent qui soufflait de l'est. En arrivant sur les lieux les pompiers ont rencontré beaucoup de difficultés pour se procurer de l'eau, les conduits nouvellement posés dans le voisinage ne fonctionnaient pas, et ils ont été forcés de puiser de l'eau dans le nouveau bassin, à deux îlets de distance.

Une alarme générale a été donnée, mais malgré les efforts des nombreux pompiers réunis dix cottages ont été détruits. Les pertes totales s'élèvent à environ $20,000. Elles sont en partie couvertes par des assurances.

Commencement d'incendie

Hier vers neuf heures du matin, un feu a été découvert dans un cottage de la rue Florida, 3052, appartenant à John Alsini et occupé par Mme J. Vaquelin et Ernest Cowand. Les flammes ont été promptement éteintes.

A la Cour Criminelle de District.

Le juge Baker a condamné hier à six mois de prison James Adams, qui était accusé du vol d'un dactylographe. Joseph Thompson, qui était accusé de complicité dans le vol, a été favorisé d'un non-lieu.

Henry Wilson a été condamné à $100 d'amende ou 60 jours de prison pour port d'arme cachée.

LE DOCTEUR ORDONNE CUTICURA

Pour Mauvais Cas d'Eczéma sur Enfant—Souffrit Trois Mois—Maladie Devient Effrayante—Douleurs et Démangeaisons

GUERIT QUAND AUTRES PRESCRIPTIONS ECHOUENT

"Quand j'étais petite j'eus un eczéma qui dura environ trois mois. Il me couvrait la figure et presque toute la tête. Il atteignit un point où il avait l'air d'une énorme croûte, qui me démangeait et me faisait horriblement souffrir. Je me fis traiter pendant quelque temps par un médecin habile qui me conseilla de faire usage des Remèdes Cuticura. Je le fis et je fus radicalement guérie. Je n'en ai jamais souffert depuis. Je ne sais pas exactement combien j'ai employé de Savon Cuticura et d'Onguent Cuticura pour effectuer ma guérison. Je puis sûrement dire que le Cuticura m'a été d'un bon service. Mlle Anabel Wilson, North Branch, Mich., 20 Oct. 1907."

Démangeaison Guérie

Avec Remedes Cuticura en Trois Jours Après Six Mois de Souffrance.

"J'ai souffert pendant six mois. Le mal se déclara sur mes bras par de petites pustules rouges qui gagnèrent promptement tout mon corps, mes jambes, ma figure et mes mains. J'en souffrais tant que je n'avais de repos ni jour ni nuit et qu'en six mois je ne passai pas une bonne nuit. Je me fis traiter pendant trois ou quatre mois et dépensai au moins vingt dollars à essayer en vain de trouver un remède. Je vis alors l'annonce des Remèdes Cuticura, et le lendemain j'en achetai pour soixante-quinze cens chez le pharmacien. Je les employai et je fus soulagé de la démangeaison au bout de trois jours. Je n'ai jamais eu apparence de maladie de peau depuis. Les Remèdes Cuticura sont les seuls remèdes à employer pour les maladies de la peau. ils m'ont guéri et ils guériront de même beaucoup d'autres. J. W. Bloom, Télégraphiste de Chemin de Fer, Holloway, Mich., 20 Nov. et 29 Déc. 1906."

La pureté des Remèdes Cuticura est garantie d'après l'Acte des Aliments et Drogues des Etats-Unis.

Le TONIQUE par excellence dans les cas de convalescence

LA GRIPPE

L'INFLUENZA et toutes FIEVRES.

Quina Laroche

est depuis un demi-siècle le remède efficace.

Vendu par tous les pharmaciens

En Gros E. FOUGERA & CIE, New York.

Audience interrompue par la poussière.

Un incident peu commun s'est produit hier à la seconde cour criminelle de cité présidée par le juge Aucoin.

L'audience était ouverte depuis dix minutes lorsqu'une bourrasque a forcé les portes et les fenêtres et a lancé dans la salle un épais nuage de poussière qui a couvert tous ceux qui s'y trouvaient.

La poussière était si épaisse que le juge a dû prononcer l'ajournement.

Voleur condamné.

Un noir du nom de John Britton, que les agents Stroebel et Folse du cinquième précinct avaient capturé la veille après une longue chasse à l'angle des rues St Antoine et Urquhart, a été comdané hier par le recorder Marmouget à $25 d'amende ou 30 jours de prison pour bris de paix et à la même dose comme suspect et dangereux. Il devra en outre répondre à l'accusation de vol devant la seconde cour criminelle de cité.

Britton s'était faufilé l'autre soir dans l'épicerie de J. D. LeBlanc, rue Annette, 1340, et y avait pris une boîte de paquets de cigarettes et un sac de café. Il s'enfuyait quand il a été aperçu, et la chasse a commencé.

Un nommé Manuel Madrara, qui demeure rue Annette, 1346, a tenté d'arrêter le fuyard en lui cassant un manche à balai sur la tête, mais il a reçu en retour un coup de couteau à la main. Finalement le noir a été arrêté par les agents.

Bonne capture.

Les détectives Dantonio et Mouney ont opéré une bonne capture hier après midi en appréhendant un noir du nom de Walter Oliver.

Depuis quelques temps des vols systématiques se commettaient dans les hangars de l'Illinois Central et malgré les efforts de la police les voleurs avaient réussi à se soustraire aux recherches.

Hier les détectives chargés de l'affaire ont appris que le nommé Oliver avait transporté plusieurs sacs de café sur un camion.

Questionné, le noir a fait des aveux impliquant un des commis au servide de l'Illinois Central nommé Albert Patterson.

Oliver a dit que Patterson lui avait donné une cinquantaine de sacs de café avec l'ordre de les transporter au magasin d'épiceries de A. M. Ciaccio, à l'angle des rues Harmony et Howard. Patterson a été arrêté par les détectives ainsi que Jos. Compagnia et Peter Buffa chez qui les détectives ont retrouvé une partie du café.

Milliken relaxé.

Georges Milliken, le noir arrêté l'autre nuit comme suspect et dangereux et qu'on croyait être l'assassin de Dan Costello, le jeune restaurateur brutalement tué au Marché Français il y a quelques mois, a été relâché hier matin.

Plusieurs témoins du meurtre se sont présentés hier à la prison et ont déclaré que Milliken n'était pas l'assassin.

Quant au revolver chargé que portait Milliken au moment de son arrestation il l'avait enveloppé dans un mouchoir et l'emportait à la campagne où il demeure, et l'attorney de district adjoint O'Donnell a demandé un non-lieu.

Milliken a été aussitôt mis en liberté.

Comparution de Duplantier.

Gus. Duplantier, qui est accusé du meurtre de Ben Loup, a comparu hier à la chambre de la cour criminelle de district présidée par le juge Chrétien. Il a plaidé non coupable et a été mis sous caution.

James Flanagan, accusé du meurtre de Walter Richardson, a comparu également devant le juge Chrétien. Il a été plaidé non coupable et a été renvoyé en prison sans bénéfice de caution.

Robert Carr, accusé de meurtre a, comparu devant le juge Baker et a plaidé non coupable.

LES COURSES.

Résultats des courses d'hier:

Première course, 3/8 mille—Galta (Notter) 11/5, 1er; Autumn Maid (Walker) 40/1, 2me; Borage (McDaniel) 12/1, 3me.

Deuxième course, 3/8 mille—Roseburg II [Skirvin] 8/1, 1er; Seranade [Powers] 5/2, 2me; Exotic [Brussel] 10/1, 3me.

Troisième course, 3/4 mille—My Love (Heidel), 9/1, 1er; Czar (Mc Daniel), 5/1, 2me; Bobbing Around (Ott), 5/1, 3me.

Quatrième course, 3/4 mille—Artful Dodger (Mulcahey), 30/1, 1er; Higginbotham (Sumter) 7/2, 2me: Big B-n (Brussel), 5/1, 3me.

Cinquième course, 1 1/8 mille—Paul (Powers) 7/1, 1er: Hooray (Sunter) 8/5, 2me: DeReszke [Delab] 9/2, 3me.

Sixième course, 1 1/16 mille—Bexane [Sumter] 9/5, 1er: Miss Mazzoni (McDaniel) 5/2, 2me; Sainesaw [Powers] 8/1, 3me.

Septième course, 1 mille et 70 yardes- Druid (Brussel) 6/5, 1er; Katie Powers (Gleossner) 30/1, 2me; Elaine (Hoffman) 60/1, 3me.

BROWN'S BRONCHIAL TROCHES — FOR COUGHS AND COLDS

Un remède de mérite supérieur en vente depuis cinquante ans. Absolument inoffensif.

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY, Surintendant.

17 oct

ASSURANCES

RAPPORT ANNUEL —DE LA— Concordia Fire Insurance Company, de Milwaukee, Wisconsin.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1907, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 15 mars 1855.

Capital payé		$ 300.000 00
Actif		1.445.820 95
Passif, moins capital et surplus		955.201 36
Surplus		190.619 59
Primes reçues en Louisiane, 1907		
Feu	$17,954 10	
Mer		
Total		$ 17.954 10
Pertes payées en Louisiane, 1907		
Feu	$ 8 873 18	
Mer		
Total		$ 8.873 18

Etat de la Louisiane, Bureau du Secrétaire d'Etat, Departement d'Assurances.

Je, autorité soussigné, certifie par le présent que le tableau ci dessus est un vrai et correct extrait du rapport assermenté de ladite Concordia Fire Insurance Company de Milwaukee, Wisconsin, en record et enregistré dans les archives de ce Bureau.

Témoin ma signature et sceau du Bureau, ce 27me jour de janvier 1908.

[Sceau] EUGENE J. McGIVNEY, Assistant secrétaire d'Etat.

Agents résidents — Freidrichs, Palfrey & Redersheimer, 832 rue Commune.

8 fév—1 m

Rapport Annuel DE LA Hawkeye Insurance Company de Des Moines, Iowa.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1907, publié conformément à l'acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital payé		$100,000 00
Actif		874,055 06
Passif, moins capital et surplus		672,511 64
Surplus		101 543 42
Primes reçues en Louisiane, 1907		
Feu	$6,022 99	
Mer		
Total		$6,022 99
Pertes payées en Louisiane, 1907		
Feu	$2.916 09	
Mer		
Total		$2,916 09

Etat de la Louisiane. Bureau du Secrétaire d'Etat, Département d'Assurances.

Je, autorité soussigné, certifie par le présent que le tableau ci-dessus est un vrai et correct extrait du rapport assermenté de la dite Hawkeye Insurance Company de Des Moines, Iowa, en record et enregistré dans les archives de ce bureau.

Témoin ma signature et sceau du bureau, ce 27me jour de janvier 1908.

[Sceau] EUGENE J. McGIVNEY, Assistant Secrétaire d'Etat

Agents résidents—Freiderichs, Palfrey & Redersheimer, 832 rue Commune.

8 fév—1 m

Le Restaurant du Nouvel Hôtel St-Charles

A l'étage des Bureaux — Entrée rue Gravier. Cuisine et Service de Premier Ordre.

Le patronnage de ceux qui donnent des Parties de Théâtre, des Diners et Soupers y est sollicité.

Jardin de Palmiers et Promenade en Plein Air sur la Terrasse du St Charles. Un charmant Lieu de Repos et le Plus Attrayant en ville pour Mariages et Réceptions.

BAINS DU ST CHARLES

Electriques, Turcs, Russes, Romains, Ordinaires. Lumière Electrique et Bains et Massage Electriques. L'Electricité scientifiquement employée avec tous les accessoires modernes. Elle soulage des Rhumatismes, Guérit les Rhumes et elle est le Meilleur Tonique connu pour les Nerfs.

A. R. BLAKELY & CO., Ltd., Propriétaires.

1er nov—6m

PETITES ANNONCES.

Femme pour faire ménage dans famille, 2 personnes; étage supérieur seulement. Bons gages. 6323 ave. St Charles.

19 jan

DECES.

ROY — Décédée vendredi, 7 février, à 4 heures a. m., âgée de 78 ans et 6 mois, Mme Vve FREDERIC ROY, née Louise Roche, native de la paroisse St Jacques, Lne. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 8 février 1908, à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de la résidence de son fils Wm F. Roy, No 145 Angela ave, Stock Landing.

Société d'Assistance Mutuelle et de Bienfaisance St-Maurice—Décédée hier vendredi 7 février 1908, à 3 heures du matin Mme Vve FREDERIC ROY, (mère) de secrétaire et membre de la société. Les officiers et membres de cette société, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu, ce matin samedi 8 février 1908, à 10 heures. Le convoi partira de la résidence de son fils Wm F. Roy, No 145 rue Angela, aux Abattoirs.

Le comité d'enterrement est requis de se rendre à la salle de la société, à 9 30 heures du matin.

Par ordre du 1er vice-président MATL. REUTER.

C. A. BACHEMIN, secrétaire.

8 fév—1f

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. EMILE ADER Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONES { HEMLOCK....... 446 / HEMLOCK....... 1004

Branche No 817 rue Toulouse

Vis-à-vis l'Opéra Française.

BERTRAND ADER, Gérant.

Téléphone Hemlock 686.

Salon et Etablissement de Pompes Funèbres

Phones Hemlock 386 et Hemlock 1072

GEO. J. MOTHE,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

518--520 AVENUE N. REMPARTS.

Voitures, Runabouts, Traps et Chevaux de Selle à louer pour toutes les occasions. Chevaux pris en pension à la journée, la semaine ou au mois.

Préparatifs de funérailles promptement faits le jour ou la nuit.

4 août—

TELEPHONE 282.

VEUVE JOSEPH RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS,

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

fille

—Ecoute moi, Gilberte. Je voudrais te dire.... te demander quelque chose.

—Quoi donc, père?

—La raison de cette tristesse qui s'est emparée de toi depuis notre départ?

Elle feignit la surprise.

—Triste.... moi.... tu rêves!

Il secoua mélancoliquement la tête.

—Plût à Dieu qu'il en fût ainsi.... Mais nier cette tristesse, Gilberte, c'est nier l'évidence elle-même.... A l'instant, tu viens d'essuyer des larmes.... Tes paupières sont encore humides.... Ne t'abaisse pas au mensonge.... Dis-moi la vérité, ma Gilberte.

Elle répondit:

—Tu sais bien, pauvre père, que depuis quelques mois je suis plus impressionnable.... plus nerveuse qu'autrefois.... Cette sensation de vide.... d'irrémédiable.... que produit l'immensité de la pleine mer et qui rend les yeux des marins si graves et profonds, je l'éprouve avec une intensité extrême.... Je ne suis pas seule ici, d'ailleurs, à manifester cette émotion un peu excessive, ridicule, si tu veux, mais explicable.... excusable aussi et qui n'a d'autre cause que celle que je viens de te dire.

Pendant qu'elle parlait, elle avait soulevé sa tête aux joues amaigries, aux yeux qui paraissaient encore agrandis par les meurtrissures bleuâtres des orbites, aux lèvres fines d'où tout le sang semblait s'être retiré; mais bien vite, avec un geste de lassitude, elle la laissa retomber sur les coussins soyeux.

La jeune fille se dérobait.

Valinières n'insista pas. A quoi bon? Gilberte s'en tiendrait à ce qu'elle venait de déclarer, à ce qui était vraisemblable, certes .... mais à ce que lui.... ne voulait plus... ne pouvait pourtant plus admettre à présent.

Car elle remontait.... cette tristesse.... plus loin qu'aux jours tout récents où l'"Annamite," fendant les flots de son étrave puissante, avait laissé la terre hors de vue pour poursuivre sa route entre le ciel et l'eau .... Elle datait—oui, en faisant appel à ses souvenirs, l'ex-résident n'en pouvait plus douter—à ce matin où.... après la consultation des deux médecins.... il avait pris la décision de quitter Lang-Son.... de rentrer en France pour tenter de rétablir la santé compromise de sa fille.

C'est à cette heure-là, lorsqu'il avait fait part de cette résolution à Gilberte, qu'il avait vu pour la première fois cette lueur de douleur et d'angoisse s'allumer au fond des claires prunelles de la chère enfant.

Il se souvenait de la façon vive dont elle s'était opposée d'abord à ce projet, des objections qu'elle y avait faites, de la résistance singulière qu'il avait dû briser.

Que cette tristesse se fût, à Haïphong, mystérieusement, brusquement avivée.... cela n'était pas douteux.

Mais le prétexte que la jeune fille en donnait à cette heure restait pour lui inacceptable.

Gilberte avait fermé les paupières; elle dit encore:

—Ne te préoccupe pas de moi, pauvre père...... Lorsque nous serons en France.... lorsque mes forces reviendront...... la gaîeté reparaîtra bien vite....

Ses lèvres pâles s'ouvraient à un sourire léger.

Il ne répondit plus.

Le sommeil parut gagner la jeune fille.

—Elle n'ose plus me regader en face, elle ment.... elle ment .... se répétait Valinières. Ce secret que je pressens existe.... Quel est-il?

Et pendant qu'un tressaillement l'agitait:

—Laisserait-elle donc des regrets là-bas! Sans que je le sache, aurait-elle donné son cœur?

Cette pensée qui n'avait fait d'abord que l'effleurer, peu à peu s'imposa à lui.

Et durant des jours et des nuits il la tourna et la retourna dans son esprit.

Il se disait:

—Si elle aime quelqu'un ce ne peut-être que le lieutenant Fréménil. Gilberte était troublée.... me semble-t-il...... lorsque cet officier venait à la Résidence.

Plusieurs fois, j'ai surpris entre eux des conversations à voix basse qui s'achevaient dès que je me trouvais en leur présence. Oui, oui, ce ne peut être qu'à Jacques Fréménil qu'elle songe .... ce ne peut être que lui qu'elle regrette!

Valinières, de nouveau, voulut questionner sa fille.

Il ne l'osa.

La tristesse.... l'anxiété plutôt.... de Gilberte parut s'atténuer après l'escale de Colombo.

Ce jour là le commandant du bord, Francis Villennes, un vieux loup de mer, brusque et rude comme la tempête, adoré pourtant de ses matelots aussi bien que des passagers et pour qui Valinières et Gilberte, n'échappant pas à la loi commune, avaient tout de suite éprouvé une respectueuse sympathie, s'était longuement entretenu avec l'ex-résident et sa fille.

La conversation, après avoir effleuré de nombreux sujets, était tombée sur la vie mouvementée et périlleuse des troupes coloniales au Tonkin.

Et Gilberte, sans paraître attacher d'importance à sa question, maîtrisant mal pourtant le léger tremblement qui se produisait brusquement dans sa voix, avait demandé:

—Est-il vrai, commandant, qu'un officier, pas plus qu'un soldat, ne peut, hormis le cas de maladie ou de blessure, quitter cette colonie sans un rappel formel du ministre?

—C'est parfaitement vrai, mademoiselle.

—Même dans un cas où la présence en France de cet officier serait absolument nécessaire?

—Même dans ce cas-là.

Mais avec un sourire malicieux, le vieux marin ajoutait:

—Seulement, comme avec le Ciel, il est des accommodements avec les médecins. Ceux-ci, à un officier qui possède des raisons vraiment sérieuses de vouloir regagner la métropole, ne refusent pas le certificat libérateur. La complicité est acquise d'ailleurs en haut lieu et l'on y ferme volontairement les yeux.

La jeune fille avait eu un long soupir de soulagement.

Puis, lorsqu'elle s'était trouvée seule dans sa cabine, donnant libre cours à une explosion d'espérance qui se produisait en elle.

—Oui.... oui, avait-elle murmuré, Jacques trouvera dès le reçu de ma lettre le moyen de partir.... de rentrer en France sans qu'un préjudice quelconque soit porté à son honneur.

"Il accourra sans tarder.... Peut être même est-il en route déjà.

"Et il me sauvera.

Le trouble que l'angoisse depuis des jours.... mettait au fond de ses yeux, s'atténuait.

Elle voulait espérer....

...S'arracher à ce cauchemar vivant dans lequel elle marchait, qui était à certaines heures si atroce, si effroyable qu'elle sentait la folie gagner son cerveau.

De ce jour elle parut moins lasse, moins abattue.

Et Valinières se reprit, lui aussi, à la confiance.

—Je me suis trompé, songea-t-il. Sous le beau ciel de Provence, la chère enfant guérira, et je retrouverai vite ma fraîche .... ma jolie Gilberte d'autrefois.

L'"Annamite" avait franchi la passe d'Aden. Il entrait dans la mer Rouge. Il y eut des soirs superbes, parmi des décors prestigieux. Le Sinaï.... les monts de Judée.... évoquèrent, sous des cieux de turquoise, les légendes merveilleuses des commencements du monde. Puis ce fut la coulée d'argent du Canal de Suez, l'azur limpide de la Méditerranée. Et, un soir d'été, l'arrivée à Marseille.

Quelques heures après, Valinières et sa fille étaient installés à la villa Mimosette, non loin de Saint-Maxime, délicieux paradis de verdure et de fraîcheur.

Puis, trois semaines plus tard, un matin où l'ex-résident venait de partir, appelé à Nice par une affaire urgente, Bosco, le vieux domestique, annonçait à Gilberte toujours impatiente, toujours anxieuse et pâle, et qui se demandait à chaque aube nouvelle:

"—Est-ce pour aujourd'hui?"

qu'un visiteur demandait à lui parler.

Le cœur de la jeune fille aussitôt avait violemment battu.

Elle avait tremblé, elle avait rougi d'un fol, oui.... d'un fol espoir.... car lorsque se précipitant à la fenêtre, elle avait vu vers la grille ce visiteur.... à cette rougeur avait succédé soudain une pâleur tragique, une pâleur mortelle en même temps qu'elle avait bégayé:

—Claude.... mais c'est Claude de Daulieu!....

....

C'était Claude, en effet, qui, dans ce matin clair et parfumé de juillet, apparaissait à la grille de la villa Mimosette.

Le jeune ingénieur, comme on le voit, n'avait pas perdu de temps.

A continuer.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.